

La marche - La liberté (suite)

Qui se penche sur une fleur s'approche du divin.
Le secret du bonheur est là.

Je termine par cette phrase citée dans un texte de Pierre Morency: «Dans la vie, il y a deux choses vraiment utiles: un bon lit et une bonne paire de chaussures. Parce que quand on n'est pas dans l'un on est dans l'autre.» Un marcheur n'oserait jamais contester la pertinence de cette remarque.

Prenez le sentier, tout est là.
Votre lac vous attend.

Guy Wagner.



Démission

Nous avons accepté avec regret la démission de Jean-Paul Talbot. Il quitte l'exécutif de l'Association pour des raisons professionnelles. Nous le remercions de toute l'attention qu'il a portée aux dossiers des plantes aquatiques, des VTT, des installations septiques et pour tous les autres services rendus à l'Association. Nous lui souhaitons beaucoup de succès à son travail.

Les membres de l'exécutif.

Membres de l'exécutif

Présidente: **Véronique Caron**
Vice-président: **Guy Garant**
Secrétaire: **Gilberte Caron**
Trésorière: **Gilberte Caron**



Appel

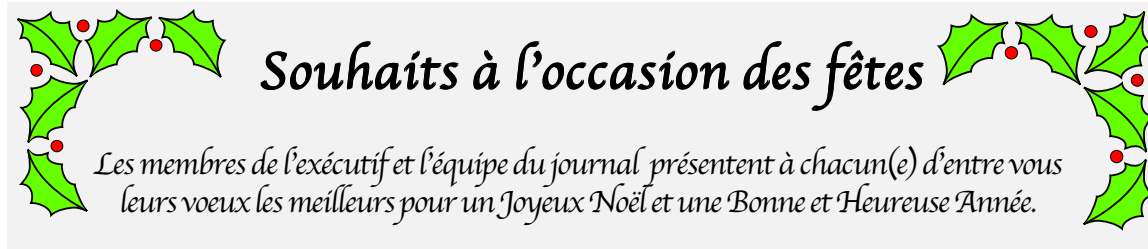
L'Écho du Lac Jally fait appel à votre plume et à votre expérience pour enrichir son contenu. Vous avez un texte, une pensée, une réflexion personnelle, un souvenir vécu, une expérience concernant la faune, la nature, l'écologie, une suggestion à faire, faites-en part au responsable à l'adresse suivante:

Victor Caron,
3505, avenue Laurin, Québec, Qc G1P 1T6
Tél.: (418) 871-5458

Équipe du journal

Responsable et saisie des textes: Victor Caron
Mise en page, impression: Jean-R. Caron
Expédition: Ulysse Roy

Collaborateurs pour le présent numéro:
Véronique Caron - Victor Caron - Guy Wagner



Mot de la présidente

Tout semble bien beau et pourtant... Dans les statuts et règlements de l'Association, on peut y lire que l'un des principaux objectifs est de «protéger le littoral, les rives et l'encadrement forestier du lac.» Nous avons tous un jour ou l'autre, posé des gestes pour la réalisation de cet objectif ayant en vue la conservation du lac pour les générations futures.

De notre côté, tout semble bien beau. Cependant, la situation est moins encourageante du côté du ministère de l'Environnement et de la Faune. «En modifiant sa **Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables**, le M.E.F. enlève des dispositions essentielles à la protection de l'environnement naturel des lacs.» (Bulletin de FAPEL, mars 1996)

Préparons-nous donc à des petites surprises de la part de nos gouvernants par le biais des schémas d'aménagement.

Pour la MRC de Montmagny, le premier texte du schéma d'aménagement révisé (psar-1) de-

vrait paraître au printemps 1997; il sera alors distribué aux municipalités du comté pour consultation et modifications, s'il y a lieu. Surveillez les articles qui paraîtront à ce moment dans le journal La Baratte. Y aura-t-il des changements pour les lacs de la région?

J'aimerais écrire que tout va bien, que tout est beau, qu'il n'y a plus rien à faire... Malheureusement, nous sommes plus que jamais à un moment où il faut défendre ce que nous avons déjà protégé: les rives, les forêts. Lors de la parution du projet de schéma d'aménagement, ce sera le meilleur temps pour nous engager à la protection du Lac Jally, pour penser à son avenir.

Pendant que nos gouvernants préparent des coupures dans les règlements de protection des lacs, préparons-nous à élire, en juin 1997, un C.A. complet, prêt à intervenir, à réagir. Face aux gouvernants, notre lac nous demande de donner un peu de notre temps pendant qu'il est encore temps! Je vous souhaite bonne réflexion.

Véronique Caron, présidente

Échos de la dernière assemblée générale

La présidente, Mme Véronique Caron souhaite la bienvenue aux 17 membres qui ont sacrifié quelques heures de leur temps pour se pencher sur les questions se rapportant à la santé du lac. Elle souligne que l'Association (c'est nous tous en somme) a fait beaucoup de progrès mais il reste beaucoup à faire.

Les dossiers des fosses septiques et de la régénération des rives demeurent prioritaires pour la santé du lac.

D'autres dossiers ont aussi fait l'objet de discussions: ceux des véhicules tout terrain (VTT), du désenvasement, de la destruction des herbes aquatiques et de l'ensemencement. Selon Dany Bélanger, l'obtention d'un permis du M.E.F est bien difficile à obtenir.

Quant à la destruction des plantes, Jean-Paul Talbot a fait identifier les plantes à détruire et dit qu'il existe un produit pour les détruire sans danger pour les espèces vivantes. M. Talbot s'occupe de contacter les personnes spécialisées quant à la nature des travaux à effectuer et des coûts que cela peut engendrer.

Il fera rapport à l'exécutif qui décidera s'il y a lieu de lancer l'opération et du moment propice pour l'exécuter.

Victor Caron

Depuis la dernière assemblée générale

Rencontres avec le nouvel inspecteur inter-municipal:

Très bonnes nouvelles! Au cours de l'été 1996, quatre propriétaires ont rencontré le nouvel inspecteur inter-municipal, M. Nicolas Pilote, pour s'entretenir avec lui des projets de changement de

leur installation septique. Quelques-uns parmi vous ont eu l'occasion de rencontrer M. Pilote l'été dernier. Vous êtes, comme moi, persuadés que nous pouvons lui faire confiance lorsqu'il a la responsabilité d'un dossier. Il est très sensible à la protection du lac et il offre une excellente collaboration à l'Association.

Véhicules tout terrain (VTT)

Intrigué par un bruit qu'il croyait être un bruit de scie mécanique, Jean-Paul Talbot s'est rendu au sud du lac et a vu les ravages causés par les VTT.

Par un beau samedi du mois d'août, Jean-Paul, son fils et moi avons marché jusqu'au Lac Carré, en suivant le sentier des VTT. Quelle désolation! De la vase et encore de la vase! Des ruisseaux acheminent doucement toute cette vase vers le lac, créant un milieu favorable au développement des plantes aquatiques. Nous avons téléphoné à quelques propriétaires de VTT pour leur parler des conséquences de la circulation avec leur véhicule près du lac. Aucun d'eux ne semblait être au courant de ces sentiers....



Finale ment, Jean et Louis Caron ont préparé des écriteaux et Jean-Paul Talbot, à la fin de septembre, les a installés, bien visibles mais peu accessibles à ceux qui voudraient les enlever.

Vous êtes invités à vous rendre dans ces

sentiers et à avertir l'Association si vous rencontrez ou entendez d'autres VTT. Nous en reparlerons à la prochaine assemblée générale de juin 1997. (Véronique Caron)

La marche... La liberté!

Prendre la clef des sentiers. Un pas et voilà, c'est la marche. Qu'avons-nous besoin pour marcher si ce n'est de rien?



Cette marche, nous la ferons dans un lieu magnifique, près du Lac Jally. Quittant le chalet par les sentiers aménagés d'où l'on peut voir le lac, le grand ciel et le dos des montagnes alors que près de soi abondent des plantes sauvages, des arbustes, des fleurs, des arbres, des insectes et, bien sûr, des oiseaux.

La marche, c'est œuvre de persévérance. Et de modestie. Alors que le temps coule plus lentement, que l'espace se déploie petit à petit, marcher longtemps et de parcourir que quelques kilomètres, peiner dans les montées, nous sentons la fatigue pénétrer le corps. On s'arrête pour laisser l'organisme reprendre son entrain, l'oeil aux aguets et le corps délié dans ce calme qui nous dispose à tous les embrasements.

La tranquillité! Comment en parler? On ne sait plus ce que c'est. Le silence, c'est bénéfique; le calme: le grand luxe du monde, que la richesse même ne peut acheter; la paix, le temps. Pour goûter vraiment à la liberté, il faut errer dans ces sentiers.

Par la marche, le monde devient à la dimension humaine, à la portée directe de nos sens. Voilà un geste d'aventure et de liberté. En marchant, l'homme retrouve sa nature fondamentale, dans ses capacités et ses limites les plus élémentaires. Seul devant lui-même. Et le monde à découvrir.

Cheminer, s'arrêter là où l'on veut pour attendre, écouter et observer. Chaque moment est différent, comme l'est chaque visage, chaque chemin.

Les saisons nous apportent leurs couleurs, et leurs allures. Tiens! les feuilles sont tombées. Elles bruissent sous les pas. Les couleurs sont évanouies mais le regard portera plus loin. Le vent siffle dans les branches, l'air est plus frais. C'est la rencontre de tous les éléments de la nature: bourrasque, pluie, neige.

C'est la présence d'un vieux rocher verdi par le lichen, le battement d'ailes d'une perdrix ou la fuite spontanée du lièvre. Cet automne, ce fut la surprise: l'ours noir nous repérait. Quel rebroussement et quelle course! Avoir ses jambes, c'est beaucoup posséder...

Les sentiers battus n'offrent guère de surprises; les autres en sont pleins. Je m'arrête sur une longue souche délavée, débarrassée de ses branches où s'incline un grand cèdre presque au ras de l'eau pour apercevoir l'île. L'eau du lac s'enfile parmi les tressautements des nénuphars qui forment un parquet luisant.

Le grand héron s'élève; ma présence le gêne. Je m'éloigne sur le cap, c'est le sentier de la contemplation. J'entends le chant du ruisseau qui descend vers le lac. Je me délecte de la forêt et ses senteurs. Le vol du martin-pêcheur, le vent dans les trembles et les cris éperdus des corneilles enchantent le silence de ce beau site.

Le retour au chalet se fait avec le crépuscule sur le lac. Notre seul bien c'est le présent, la minute même; celle qui suit n'est déjà plus à nous.